

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SarI CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires				
20500000 conces.brev.lic.marq	5 729.00	5 729.00		
28050000 amort. logiciels	-5 729.00	-5 729.00		
Fonds commercial	91 469.41	91 469.41		
20600000 droit au bail	15 244.90	15 244.90		
20700000 fonds commercial	76 224.51	76 224.51		
Immobilisations corporelles				
Constructions	11 288.92	17 692.47	-6 403.55	-36.19
21350000 installations generales	9 699.00	9 699.00		
21350100 aménagement hall	14 067.32	14 067.32		
21350200 aménagements facade	157 802.85	157 802.85		
21350300 aménagements couloir	9 731.16	9 731.16		
21350400 aménagements chambres	46 706.27	46 706.27		
21350500 aménagements restaurant	68 022.53	68 022.53		
21350600 aménagements couloirs annexes	6 419.10	6 419.10		
21350700 aménagements cave annexe	7 004.60	7 004.60		
21350900 mise aux normes incendie	1 600.00	1 600.00		
21351000 aménagement annexe	3 141.48	3 141.48		
28135000 amort. installations generales	-9 149.39	-8 179.49	-969.90	-11.86
28135010 amort. aménagement hall	-14 067.32	-14 067.32		
28135020 amort. aménagement facade	-157 802.85	-157 802.85		
28135030 amort. aménagement couloirs	-9 731.16	-9 731.16		
28135040 amort. aménagement chambres	-37 904.03	-33 432.12	-4 471.91	-13.38
28135050 amort. aménagement bar restaur	-67 133.97	-66 646.38	-487.59	-0.73
28135060 amort. aménagement couloirs an	-6 419.10	-6 419.10		
28135070 amort. aménagement cave annexe	-7 004.60	-7 004.60		
28135090 amort. mise aux normes incendi	-1 310.67	-1 150.67	-160.00	-13.90
28135100 amt aménagement annexe	-2 382.30	-2 068.15	-314.15	-15.19
Installations tech., matériel et outillages indus.	615.33	119.71	495.62	414.02
21540000 materiel industriel	9 030.66	8 372.36	658.30	7.86
28154000 amort. materiel industriel	-8 415.33	-8 252.65	-162.68	-1.97
Autres immobilisations corporelles	76 594.15	97 486.07	-20 891.92	-21.43
21810000 installations generales agence	254 782.14	254 782.14		
21830000 materiel de bureau	7 653.26	7 653.26		
21840000 mobilier	13 161.06	13 161.06		
28181000 amort. installations amenagemt	-179 964.35	-160 550.45	-19 413.90	-12.09
28183000 amort. materiel de bureau	-5 876.90	-4 398.88	-1 478.02	-33.60
28184000 amort. mobilier	-13 161.06	-13 161.06		
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	39 457.89	39 457.89		
27500000 depots et cautionnements	39 457.89	39 457.89		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	219 425.70	246 225.55	-26 799.85	-10.88
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	1 009.68	818.75	190.93	23.32
32220000 stocks produits d'entretien	1 009.68	818.75	190.93	23.32
Marchandises	1 129.86	553.07	576.79	104.29
37000000 stock marchandises	1 129.86	553.07	576.79	104.29
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	18 922.20	24 498.60	-5 576.40	-22.76
41100100 clients dus	18 922.20	23 029.80	-4 107.60	-17.84
41810000 clts factures a etabli		1 468.80	-1 468.80	-100.00

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

Sarl CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Autres (3)	36 948.59	37 269.66	-321.07	-0.86
40980000 rrr a obtenir/avoirs non recus	58.82		58.82	
44566000 tva sur b et s	10 246.68	8 907.00	1 339.68	15.04
44567000 credit de tva	1 734.00	4 255.00	-2 521.00	-59.25
44580000 tva a regulariser		5 346.00	-5 346.00	-100.00
44586000 tva s/fact non parvenues	939.08	1 081.97	-142.89	-13.21
44870000 etat produits a recevoir	2 500.00		2 500.00	
45500000 c/c m. robert p.	21 470.01	17 679.69	3 790.32	21.44
Disponibilités	18 975.79	22 778.97	-3 803.18	-16.70
51230000 credit du nord		20 684.76	-20 684.76	-100.00
51250000 societe generale	17 692.39		17 692.39	
53000000 caisse	1 283.40	2 094.21	-810.81	-38.72
Charges constatées d'avance (3)	12 463.53	7 218.45	5 245.08	72.66
48600000 charges constatees avance	12 463.53	7 218.45	5 245.08	72.66
TOTAL ACTIF CIRCULANT	89 449.65	93 137.50	-3 687.85	-3.96
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	308 875.35	339 363.05	-30 487.70	-8.98

(1) Dont droit au bail

15 244.90

15 244.90

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Sarl CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 65 000.00)	65 000.00	65 000.00		
10130000 capital souscrit appele vers	65 000.00	65 000.00		
Réserves				
Réserve légale	6 500.00	6 500.00		
10610000 reserve legale	6 500.00	6 500.00		
Report à nouveau	-12 190.77	-24 021.96	11 831.19	49.25
11900000 report a nouveau debiteur	-12 190.77	-24 021.96	11 831.19	49.25
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	-2 757.34	11 831.19	-14 588.53	-123.31
SITUATION NETTE	56 551.89	59 309.23	-2 757.34	-4.65
TOTAL CAPITAUX PROPRES	56 551.89	59 309.23	-2 757.34	-4.65
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	101 011.24	155 831.01	-54 819.77	-35.18
16400000 emprunt cdn 186 000 € 17/07/17	30 077.66	57 411.30	-27 333.64	-47.61
16410000 emprunt cdn 50 000€	35 534.27	47 939.35	-12 405.08	-25.88
16420000 emprunt cdn 60 000€	35 166.14	50 094.74	-14 928.60	-29.80
51860000 agios a payer	233.17	385.62	-152.45	-39.53
Avances et acptes recus commandes en cours		1 468.80	-1 468.80	-100.00
41910000 clts avances acpte / cdes		1 468.80	-1 468.80	-100.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 962.71	64 601.09	11 361.62	17.59
40100100 fournisseurs	67 664.60	55 437.98	12 226.62	22.05
40810000 frs factures non parvenues	8 298.11	9 163.11	-865.00	-9.44
Dettes fiscales et sociales	75 349.51	58 152.92	17 196.59	29.57
42100000 personnel, salaires a payer	5 932.92	7 639.94	-1 707.02	-22.34
42700000 personnel oppositions	170.17	170.17		
42820000 dettes pour conges payes	11 213.38	8 063.52	3 149.86	39.06
43100000 u.r.s.s.a.f	2 529.61	2 154.56	375.05	17.41
43700000 autres organismes sociaux	2 866.58	2 889.15	-22.57	-0.78
43820000 charges soc / conges payes	825.65	677.06	148.59	21.95
43860000 org.soc. charges a payer	46 241.92	32 438.18	13 803.74	42.55
44210000 prelevement a la source	35.48	20.18	15.30	75.82
44580000 tva a regulariser	4 187.00		4 187.00	
44587000 tva s/fact a etablr		132.36	-132.36	-100.00
44710000 taxe de sejour	1 346.80	3 848.80	-2 502.00	-65.01
44860000 etat charges a payer		119.00	-119.00	-100.00
TOTAL DETTES	252 323.46	280 053.82	-27 730.36	-9.90
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	308 875.35	339 363.05	-30 487.70	-8.98

(1) Dont à plus d'un an

45 541.66

102 246.80

(1) Dont à moins d'un an

206 781.80

177 807.00

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SarI CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	23 891.81	4.88	23 338.93	5.04	552.88	2.37
70710000 bar 20%	8 445.00	1.73	8 876.63	1.92	-431.63	-4.86
70720000 bar 10%	15 446.81	3.16	14 462.30	3.12	984.51	6.81
 Production vendue (biens et services)	465 217.70	95.12	439 950.03	94.96	25 267.67	5.74
70600030 services hotel 10%	5 344.40	1.09	859.74	0.19	4 484.66	521.63
70610000 hotellerie	407 661.96	83.35	387 225.02	83.58	20 436.94	5.28
70620000 petits dejeuners	36 275.28	7.42	33 322.56	7.19	2 952.72	8.86
70630000 parking 20%	112.50	0.02			112.50	
70670000 snack 10%	4 912.73	1.00	5 329.81	1.15	-417.08	-7.83
70690000 snack 20%			493.73	0.11	-493.73	-100.00
70830000 locations diverses 20%	10 910.83	2.23	12 719.17	2.75	-1 808.34	-14.22
 Montant net du chiffre d'affaires	489 109.51	100.00	463 288.96	100.00	25 820.55	5.57
Subventions d'exploitation	5 000.00	1.02	19 239.85	4.15	-14 239.85	-74.01
74000000 subvention exploitation	5 000.00	1.02	19 239.85	4.15	-14 239.85	-74.01
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	2 374.19	0.49	1 977.40	0.43	396.79	20.07
79100000 transfert de charges d'exploit	2 374.19	0.49	1 977.40	0.43	396.79	20.07
Autres produits	17.27		310.42	0.07	-293.15	-94.44
75800000 produits divers de gestion	17.27		310.42	0.07	-293.15	-94.44
 TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	496 500.97	101.51	484 816.63	104.65	11 684.34	2.41
 Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	36 195.26	7.40	29 321.57	6.33	6 873.69	23.44
60701000 achats liquides taux reduit	11 361.64	2.32	8 210.65	1.77	3 150.99	38.38
60701100 alimentation taux reduit	20 996.77	4.29	17 872.46	3.86	3 124.31	17.48
60702000 achats liquides 20%	3 836.85	0.78	3 184.37	0.69	652.48	20.49
60702100 alimentation 20%			54.09	0.01	-54.09	-100.00
Variation de stocks	-576.79	-0.12	2 584.45	0.56	-3 161.24	-122.32
60370000 var stock marchandises	-576.79	-0.12	2 584.45	0.56	-3 161.24	-122.32
Variation de stocks	-190.93	-0.04	-138.45	-0.03	-52.48	-37.91
60322000 var.stock pdts entretien	-190.93	-0.04	-138.45	-0.03	-52.48	-37.91
Autres achats et charges externes	236 432.15	48.34	219 029.64	47.28	17 402.51	7.95
60410000 prestataire restaurant/hotel	2 679.23	0.55	3 202.99	0.69	-523.76	-16.35
60420000 prestataire taxi	17.45				17.45	
60430000 prestataire informatique	635.18	0.13	415.54	0.09	219.64	52.86
60440000 prestataire de reservation	34 751.80	7.11	29 240.31	6.31	5 511.49	18.85
60611000 electricite	7 835.66	1.60	9 143.86	1.97	-1 308.20	-14.31
60612000 veolia	3 040.86	0.62	3 747.41	0.81	-706.55	-18.85
60613000 gaz	9 900.52	2.02	11 253.99	2.43	-1 353.47	-12.03
60620000 fleurs decorations	198.27	0.04	84.31	0.02	113.96	135.17
60630000 petites fournitures entretien	6 471.84	1.32	3 325.72	0.72	3 146.12	94.60
60640000 fournitures administratives	1 297.49	0.27	946.63	0.20	350.86	37.06
60650000 produits d'entretien	4 502.07	0.92	8 101.67	1.75	-3 599.60	-44.43
61110000 blanchisserie	37 358.98	7.64	31 209.23	6.74	6 149.75	19.70
61320000 locations isabeth	77 172.40	15.78	71 511.25	15.44	5 661.15	7.92
61328000 loyers locam	372.00	0.08	372.00	0.08		
61350000 locations mobilières	3 380.34	0.69	3 394.12	0.73	-13.78	-0.41
61400000 charges locatives.	14 953.00	3.06	7 232.00	1.56	7 721.00	106.76
61520000 entretien repar.s/biens immob.	8 507.18	1.74	8 519.67	1.84	-12.49	-0.15
61560000 maintenance	3 222.28	0.66	5 064.58	1.09	-1 842.30	-36.38
61600000 primes d'assurances	3 927.00	0.80	3 609.00	0.78	318.00	8.81
61690000 assurances s/emprunt	765.36	0.16	765.36	0.17		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Sar l CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
61820000 abonnement canal+	1 942.08	0.40	1 904.20	0.41	37.88	1.99
61822000 abonnement amazon	23.28		38.25	0.01	-14.97	-39.14
62260000 honoraires	3 563.00	0.73	4 555.00	0.98	-992.00	-21.78
62262000 honoraires avocats huissiers	1 033.12	0.21	1 801.55	0.39	-768.43	-42.65
62270000 frais actes contentieux			8.96		-8.96	-100.00
62310000 publicite annonces	1 362.42	0.28	1 344.92	0.29	17.50	1.30
62410000 transports / achats	54.17	0.01			54.17	
62510000 voyages et déplacements	221.91	0.05	431.59	0.09	-209.68	-48.58
62610000 frais affranchissement	53.18	0.01	43.40	0.01	9.78	22.53
62620300 free internet	305.42	0.06	163.67	0.04	141.75	86.61
62620400 orange	959.70	0.20	959.08	0.21	0.62	0.06
62620500 synelyans telephone	1 289.62	0.26	1 272.54	0.27	17.08	1.34
62730000 commissions cb	1 875.89	0.38	1 622.10	0.35	253.79	15.65
62740000 prime de garantie	463.32	0.09	463.32	0.10		
62780000 services bancaires	1 751.13	0.36	2 891.42	0.62	-1 140.29	-39.44
62810000 cotisations	545.00	0.11	390.00	0.08	155.00	39.74
Impôts, taxes et versements assimilés	5 665.30	1.16	6 439.83	1.39	-774.53	-12.03
63120000 taxe apprentissage	439.81	0.09	803.90	0.17	-364.09	-45.29
63130000 formation prof continue	708.49	0.14	1 075.93	0.23	-367.44	-34.15
63511000 c.e.t.	4 517.00	0.92	4 560.00	0.98	-43.00	-0.94
Salaires et traitements	163 407.58	33.41	174 993.78	37.77	-11 586.20	-6.62
64100000 remunerations du personnel	113 257.72	23.16	121 953.93	26.32	-8 696.21	-7.13
64114000 remuneration gerant	47 000.00	9.61	48 800.00	10.53	-1 800.00	-3.69
64120000 conges payes	3 149.86	0.64	3 287.85	0.71	-137.99	-4.20
64140000 indemnites diverses			952.00	0.21	-952.00	-100.00
Charges sociales	25 015.09	5.11	10 899.46	2.35	14 115.63	129.51
64510000 cotissation urssaf	8 017.68	1.64	14 362.92	3.10	-6 345.24	-44.18
64520000 cotisations mutuelles	325.68	0.07	294.88	0.06	30.80	10.44
64530000 cotisations retraite	1 973.14	0.40	3 968.59	0.86	-1 995.45	-50.28
64586000 charges sociales s/cp	148.59	0.03	398.07	0.09	-249.48	-62.67
64600000 cotisations person.exploitant	14 100.00	2.88	-8 800.00	-1.90	22 900.00	260.23
64750000 medecine travail pharmacie	450.00	0.09	675.00	0.15	-225.00	-33.33
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	27 458.15	5.61	27 497.90	5.94	-39.75	-0.14
68112000 dot amort s/immo corporelles	27 458.15	5.61	27 497.90	5.94	-39.75	-0.14
Autres charges	1 970.53	0.40	1 502.65	0.32	467.88	31.14
65130000 redevance audio	1 945.95	0.40	1 464.66	0.32	481.29	32.86
65800000 charges diverses de gestion	24.58	0.01	37.99	0.01	-13.41	-35.30
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	495 376.34	101.28	472 130.83	101.91	23 245.51	4.92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 124.63	0.23	12 685.80	2.74	-11 561.17	-91.13
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	1 189.75	0.24	1 690.52	0.35	-500.77	-29.62
66110000 interets des emprunts	1 161.24	0.24	1 690.52	0.35	-529.28	-31.31
66160000 interets debiteurs	28.51	0.01			28.51	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 189.75	0.24	1 690.52	0.35	-500.77	-29.62

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Sarl CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
RÉSULTAT FINANCIER	-1 189.75	-0.24	-1 690.52	-0.36	500.77	29.62
RÉSULTAT COURANT	-65.12	-0.01	10 995.28	2.37	-11 060.40	-100.59
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 750.10	0.36	2 315.51	0.50	-565.41	-24.42
77180000 autres produits exceptionnels	1 750.10	0.36	2 315.51	0.50	-565.41	-24.42
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 750.10	0.36	2 315.51	0.50	-565.41	-24.42
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	4 442.32	0.91	507.18	0.11	3 935.14	775.89
67120000 amendes et penalites	145.26	0.03			145.26	
67180000 autres charges exceptionnelles	4 297.06	0.88	507.18	0.11	3 789.88	747.25
Dotations amortissements, dépréciations, provisions			972.42	0.21	-972.42	-100.00
68710000 dot.amort except./immos			972.42	0.21	-972.42	-100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 442.32	0.91	1 479.60	0.32	2 962.72	200.24
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 692.22	-0.55	835.91	0.18	-3 528.13	-422.07
TOTAL DES PRODUITS	498 251.07	101.87	487 132.14	105.15	11 118.93	2.28
TOTAL DES CHARGES	501 008.41	102.43	475 300.95	102.59	25 707.46	5.41
Bénéfice ou Perte	-2 757.34	-0.56	11 831.19	2.55	-14 588.53	-123.31

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Sarl CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/23	Valeur au 31/12/22
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	28 162	39 399
+ Transferts de charges d'exploitation	2 374	1 977
+ Autres produits d'exploitation	17	310
- Autres charges d'exploitation	1 971	1 503
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	1 190	1 691
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels	1 750	2 316
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles	4 442	1 480
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		972
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	24 701	40 302
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	27 458	28 470
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-2 757	11 831

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Sarl CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	489 110	100	463 289	100	25 821	6
Ventes de marchandises	23 892	100	23 339	100	553	2
- Coût d'achat des march. vendues	35 618	149	31 906	137	3 712	12
MARGE COMMERCIALE	-11 727	-49	-8 567	-37	-3 160	-37
Production vendue (biens et services) *	465 218	100	439 950	100	25 268	6
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	465 218	100	439 950	100	25 268	6
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	489 110	100	463 289	100	25 821	6
- Matières premières *	-191		-138		-52	-38
- Sous-traitance (directe) *	38 084	8	32 859	7	5 225	16
MARGE DE PRODUCTION *	427 325	92	407 230	93	20 095	5
MARGE BRUTE TOTALE	415 598	85	398 663	86	16 936	4
- Autres achats	33 247	7	36 604	8	-3 357	-9
- Charges externes	165 102	34	149 567	32	15 535	10
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	217 250	44	212 492	46	4 758	2
Subventions d'exploitation	5 000	1	19 240	4	-14 240	-74
- Impôts, taxes et versements assimilés	5 665	1	6 440	1	-775	-12
- Salaires et traitements	163 408	33	174 994	38	-11 586	-7
- Charges sociales	10 915	2	19 699	4	-8 784	-45
- Cotisations de l'exploitant	14 100	3	-8 800	-2	22 900	260
Total	-189 088	-39	-173 093	-37	-15 995	-9
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	28 162	6	39 399	9	-11 237	-29
Reprises sur dép., prov., amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation	2 374		1 977		397	20
+ Autres produits d'exploitation	17		310		-293	-94
- Dotations amort. et dépréciations	27 458	6	27 498	6	-40	
- Autres charges d'exploitation	1 971		1 503		468	31
Total	-27 037	-6	-26 713	-6	-324	-1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 125		12 686	3	-11 561	-91
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	1 190		1 691		-501	-30
Total	-1 190		-1 691		501	30
RÉSULTAT COURANT	-65		10 995	2	-11 060	-101
+ Produits exceptionnels (1)	1 750		2 316		-565	-24
- Charges exceptionnelles (2)	4 442	1	1 480		2 963	200
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-2 692	-1	836		-3 528	-422
RÉSULTAT EXERCICE	-2 757	-1	11 831	3	-14 589	-123

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

Sarl CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	489 109.51	100	463 288.96	100	25 820.55	5.57
Ventes de marchandises	23 891.81	100.00	23 338.93	100.00	552.88	2.37
Bar 20%	8 445.00	35.35	8 876.63	38.03	-431.63	-4.86
Bar 10%	15 446.81	64.65	14 462.30	61.97	984.51	6.81
- Coût d'achat des marchandises vendues	35 618.47	149.08	31 906.02	136.71	3 712.45	11.64
Var stock marchandises	-576.79	-2.41	2 584.45	11.07	-3 161.24	-122.32
Achats liquides taux réduit	11 361.64	47.55	8 210.65	35.18	3 150.99	38.38
Alimentation taux réduit	20 996.77	87.88	17 872.46	76.58	3 124.31	17.48
Achats liquides 20%	3 836.85	16.06	3 184.37	13.64	652.48	20.49
Alimentation 20%			54.09	0.23	-54.09	-100.00
MARGE COMMERCIALE	-11 726.66	-49.08	-8 567.09	-36.71	-3 159.57	36.88
Production vendue (biens et services) *	465 217.70	100.00	439 950.03	100.00	25 267.67	5.74
Services hotel 10%	5 344.40	1.15	859.74	0.20	4 484.66	521.63
Hotellerie	407 661.96	87.63	387 225.02	88.02	20 436.94	5.28
Petits dejeuners	36 275.28	7.80	33 322.56	7.57	2 952.72	8.86
Parking 20%	112.50	0.02			112.50	
Snack 10%	4 912.73	1.06	5 329.81	1.21	-417.08	-7.83
Snack 20%			493.73	0.11	-493.73	-100.00
Locations diverses 20%	10 910.83	2.35	12 719.17	2.89	-1 808.34	-14.22
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	465 217.70	100.00	439 950.03	100.00	25 267.67	5.74
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	489 109.51	100.00	463 288.96	100.00	25 820.55	5.57
- Matières premières *	-190.93	-0.04	-138.45	-0.03	-52.48	37.91
Var.stock pdts entretien	-190.93	-0.04	-138.45	-0.03	-52.48	37.91
- Sous-traitance (directe) *	38 083.66	8.19	32 858.84	7.47	5 224.82	15.90
Prestataire restaurant/hotel	2 679.23	0.58	3 202.99	0.73	-523.76	-16.35
Prestataire taxi	17.45				17.45	
Prestataire informatique	635.18	0.14	415.54	0.09	219.64	52.86
Prestataire de reservation	34 751.80	7.47	29 240.31	6.65	5 511.49	18.85
MARGE DE PRODUCTION *	427 324.97	91.85	407 229.64	92.56	20 095.33	4.93
MARGE BRUTE TOTALE	415 598.31	84.97	398 662.55	86.05	16 935.76	4.25
- Autres achats	33 246.71	6.80	36 603.59	7.90	-3 356.88	-9.17
Electricite	7 835.66	1.60	9 143.86	1.97	-1 308.20	-14.31
Veolia	3 040.86	0.62	3 747.41	0.81	-706.55	-18.85
Gaz	9 900.52	2.02	11 253.99	2.43	-1 353.47	-12.03
Fleurs decorations	198.27	0.04	84.31	0.02	113.96	135.17
Petites fournitures entretien	6 471.84	1.32	3 325.72	0.72	3 146.12	94.60
Fournitures administratives	1 297.49	0.27	946.63	0.20	350.86	37.06
Produits d'entretien	4 502.07	0.92	8 101.67	1.75	-3 599.60	-44.43
- Charges externes	165 101.78	33.76	149 567.21	32.28	15 534.57	10.39
Blanchisserie	37 358.98	7.64	31 209.23	6.74	6 149.75	19.70
Locations isabeth	77 172.40	15.78	71 511.25	15.44	5 661.15	7.92
Loyers locam	372.00	0.08	372.00	0.08		
Locations mobilières	3 380.34	0.69	3 394.12	0.73	-13.78	-0.41
Charges locatives.	14 953.00	3.06	7 232.00	1.56	7 721.00	106.76
Entretien repar.s/biens immob.	8 507.18	1.74	8 519.67	1.84	-12.49	-0.15
Maintenance	3 222.28	0.66	5 064.58	1.09	-1 842.30	-36.38
Primes d'assurances	3 927.00	0.80	3 609.00	0.78	318.00	8.81
Assurances s/emprunt	765.36	0.16	765.36	0.17		
Abonnement canal+	1 942.08	0.40	1 904.20	0.41	37.88	1.99
Abonnement amazon	23.28		38.25	0.01	-14.97	-39.14
Honoraires	3 563.00	0.73	4 555.00	0.98	-992.00	-21.78
Honoraires avocats huissiers	1 033.12	0.21	1 801.55	0.39	-768.43	-42.65

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SarI CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
Frais actes contentieux			8.96		-8.96	-100.00
Publicite annonces	1 362.42	0.28	1 344.92	0.29	17.50	1.30
Transports / achats	54.17	0.01			54.17	
Voyages et déplacements	221.91	0.05	431.59	0.09	-209.68	-48.58
Frais affranchissement	53.18	0.01	43.40	0.01	9.78	22.53
Free internet	305.42	0.06	163.67	0.04	141.75	86.61
Orange	959.70	0.20	959.08	0.21	0.62	0.06
Synelyans telephone	1 289.62	0.26	1 272.54	0.27	17.08	1.34
Commissions cb	1 875.89	0.38	1 622.10	0.35	253.79	15.65
Prime de garantie	463.32	0.09	463.32	0.10		
Services bancaires	1 751.13	0.36	2 891.42	0.62	-1 140.29	-39.44
Cotisations	545.00	0.11	390.00	0.08	155.00	39.74
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	217 249.82	44.42	212 491.75	45.87	4 758.07	2.24
Subventions d'exploitation	5 000.00	1.02	19 239.85	4.15	-14 239.85	-74.01
Subvention exploitation	5 000.00	1.02	19 239.85	4.15	-14 239.85	-74.01
- Impôts, taxes et versements assimilés	5 665.30	1.16	6 439.83	1.39	-774.53	-12.03
Taxe apprentissage	439.81	0.09	803.90	0.17	-364.09	-45.29
Formation prof continue	708.49	0.14	1 075.93	0.23	-367.44	-34.15
C.e.t.	4 517.00	0.92	4 560.00	0.98	-43.00	-0.94
- Salaires et traitements	163 407.58	33.41	174 993.78	37.77	-11 586.20	-6.62
Remunerations du personnel	113 257.72	23.16	121 953.93	26.32	-8 696.21	-7.13
Remuneration gerant	47 000.00	9.61	48 800.00	10.53	-1 800.00	-3.69
Conges payes	3 149.86	0.64	3 287.85	0.71	-137.99	-4.20
Indemnites diverses			952.00	0.21	-952.00	-100.00
- Charges sociales	10 915.09	2.23	19 699.46	4.25	-8 784.37	-44.59
Cotisation urssaf	8 017.68	1.64	14 362.92	3.10	-6 345.24	-44.18
Cotisations mutuelles	325.68	0.07	294.88	0.06	30.80	10.44
Cotisations retraite	1 973.14	0.40	3 968.59	0.86	-1 995.45	-50.28
Charges sociales s/cp	148.59	0.03	398.07	0.09	-249.48	-62.67
Medecine travail pharmacie	450.00	0.09	675.00	0.15	-225.00	-33.33
- Cotisations de l'exploitant	14 100.00	2.88	-8 800.00	-1.90	22 900.00	-260.23
Cotisations person.exploitant	14 100.00	2.88	-8 800.00	-1.90	22 900.00	-260.23
Total	-189 087.97	-38.66	-173 093.22	-37.36	-15 994.75	9.24
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	28 161.85	5.76	39 398.53	8.50	-11 236.68	-28.52
+ Transferts de charges d'exploitation	2 374.19	0.49	1 977.40	0.43	396.79	20.07
Transfert de charges d'exploit	2 374.19	0.49	1 977.40	0.43	396.79	20.07
+ Autres produits d'exploitation	17.27		310.42	0.07	-293.15	-94.44
Produits divers de gestion	17.27		310.42	0.07	-293.15	-94.44
- Dotations amortissements et dépréciations	27 458.15	5.61	27 497.90	5.94	-39.75	-0.14
Dot amort s/immo corporelles	27 458.15	5.61	27 497.90	5.94	-39.75	-0.14
- Autres charges d'exploitation	1 970.53	0.40	1 502.65	0.32	467.88	31.14
Redevance audio	1 945.95	0.40	1 464.66	0.32	481.29	32.86
Charges diverses de gestion	24.58	0.01	37.99	0.01	-13.41	-35.30
Total	-27 037.22	-5.53	-26 712.73	-5.77	-324.49	1.21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 124.63	0.23	12 685.80	2.74	-11 561.17	-91.13
- Charges financières	1 189.75	0.24	1 690.52	0.36	-500.77	-29.62
Interets des emprunts	1 161.24	0.24	1 690.52	0.36	-529.28	-31.31
Interets debiteurs	28.51	0.01			28.51	
Total	-1 189.75	-0.24	-1 690.52	-0.36	500.77	-29.62

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

Sarl CHENAL HOTEL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
RÉSULTAT COURANT	-65.12	-0.01	10 995.28	2.37	-11 060.40	-100.59
+ Produits exceptionnels (1)	1 750.10	0.36	2 315.51	0.50	-565.41	-24.42
Autres produits exceptionnels	1 750.10	0.36	2 315.51	0.50	-565.41	-24.42
- Charges exceptionnelles (2)	4 442.32	0.91	1 479.60	0.32	2 962.72	200.24
Amendes et penalites	145.26	0.03			145.26	
Autres charges exceptionnelles	4 297.06	0.88	507.18	0.11	3 789.88	747.25
Dot.amort except./immos			972.42	0.21	-972.42	-100.00
Total	-2 692.22	-0.55	835.91	0.18	-3 528.13	-422.07
RÉSULTAT EXERCICE	-2 757.34	-0.56	11 831.19	2.55	-14 588.53	-123.31

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065 - SD 2024  N° 11084* 25 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Timbre à date du service					
Exercice ouvert le		01/01/23		et clos le	
		31/12/23		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
				X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
Sarl CHENAL HOTEL 63 boulevard du Général De Gaulle 60000 BEAUVAIS					
SIRET 4 0 4 0 9 5 5 1 5 0 0 0 1 5				Mél : compta@chenalhotel.fr	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Hôtels et hébergement similaire				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	2 612
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 octies A	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse 0	
				N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays				Nom / Adresse	
				État de résidence	
				N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL COMPTA					

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)			payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)									c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e	
									f	
									g	
									h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j	
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)	
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
						0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise : <u>Sarl CHENAL HOTEL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>63 boulevard du Général De Gaulle 60000 BEAUVAIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>40409551500015</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
AC I IF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 729
	Fonds commercial (1)	AH	AI	91 469
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	312 905
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 415
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	199 002
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	39 458
	TOTAL (II)		BJ	BK
AC I IF CIRCULANT STOCKS* CREANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 010
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	1 130
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	18 922
	Autres créances (3)	BZ	CA	36 949
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	18 976
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	12 464
TOTAL (III)		CJ	CK	89 450
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecart de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	526 052
Renvois : (1) Dont droit au bail : 15 245		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :

Désignation de l'entreprise			Sarl CHENAL HOTEL		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :65 000.....)				DA	65 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	6 500
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)				DG	
	Report à nouveau				DH	-12 191
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	-2 757
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	56 552
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	101 011
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	75 963
	Dettes fiscales et sociales				DY	75 350
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	252 323	
Ecart de conversion passif *				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	308 875	
REINVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	206 782	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : Sarl CHENAL HOTEL

Néant ☐ *

			Exercice N						Total	
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	23 892	FB		FC	23 892		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF			
			FG	465 218	FH		FI	465 218		
			FJ	489 110	FK		FL	489 110		
	Chiffres d'affaires nets *						FM			
	Production stockée *						FN			
	Production immobilisée *						FO	5 000		
	Subventions d'exploitation						FP	2 374		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FQ	17		
	Autres Produits (1) (11)						FR	496 501		
Total des produits d'exploitation (2) (I)										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	36 195		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	-577		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	-191		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	236 432		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	5 665		
	Salaires et traitements *						FY	163 408		
	Charges sociales (10)						FZ	25 015		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS		GA	27 458	
			- dotations aux provisions					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	1 971		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	495 376		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 125		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 190		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 190		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-1 190			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-65			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>Sarl CHENAL HOTEL</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1 750	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 750	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	4 442	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4 442	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-2 692	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	498 251	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	501 008	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	-2 757	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								1K		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								HX		
	(9)	Dont transfert de charges								RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				{ dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	14 100	RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	2 374	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2	14 100	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				Facultatifs	A6			A3		
						dont cotisations facultatives Madelin	A7			A4	1 946	
						dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	BALANCE AU 31/12/2023 AMENDES ET PENALITES										145	
	BALANCE AU 31/12/2023 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES										4 297	
BALANCE AU 31/12/2023 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS											1 750	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>Sarl CHENAL HOTEL</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	97 198	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations gales, agencets*, aménagts des constructions	[	Dont Composants	M2	KP	324 194	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	8 372	KT		KU	658	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	254 782	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	20 814	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	608 163	LO		LP	658	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	39 458	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	39 458	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	744 819	ØH		ØJ	658		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV		LW	97 198	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH	324 194	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	9 031	
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU		MM		MN	254 782	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	20 814	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG		NH	608 821	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	
		Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	39 458		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	39 458		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	745 478		
									ØM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sarl CHENAL HOTEL					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise Sarl CHENAL HOTEL											Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE	5 729		PF			PG			PH	5 729		
TOTAL I			RK	5 729		RM			RN			RO	5 729		
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV	306 502		PW	6 404		PX			PY	312 905		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	8 253		QA	163		QB			QC	8 415		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	160 550		QE	19 414		QF			QG	179 964		
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	17 560		QM	1 478		QN			QO	19 038		
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL II			QU	492 865		QV	27 458		QW			QX	520 323		
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	498 594		ØP	27 458		ØQ			ØR	526 052		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise Sarl CHENAL HOTEL								Néant ☒ *		
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles				UE		UF				
				UG		UH				
				UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : Sarl CHENAL HOTEL										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	39 458	UV		UW	39 458	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	18 922		18 922			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	12 920		12 920			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	2 500		2 500			
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC	21 470		21 470			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	59		59				
Charges constatées d'avance					VS	12 464		12 464			
TOTAUX					VT	107 792	VU	68 334	VV	39 458	
REINVOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH	101 011	55 470	45 542				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	75 963	75 963					
Personnel et comptes rattachés				8C	17 316	17 316					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	52 464	52 464					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	4 187	4 187					
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	1 382	1 382					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	252 323	VZ	206 782	45 542			
REINVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	54 667	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Désignation de l'entreprise : Sarl CHENAL HOTEL				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2023			
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG		XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	145		
	Amendes et pénalités		WJ	145	Charges financières (art. 39-1-3* et 212 bis du CGI) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) à long terme { - imposées aux taux à 0 %								I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme								ZN			
	{ - Plus-values soumises au régime des fusions								WN			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)								WO				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		XR			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		WQ			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3				
								TOTAL I		WR	145	
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*								WS	2 757			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								WT				
Régimes particuliers / impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)								WV		
		- imposées au taux de 0 %								WH		
		- imposées au taux de 19 %								WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire Produit net des actions et parts d'intérêts : (des produits nets de participation					2A		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX				
Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *								ZY				
Majoration d'amortissement*								XD				
Mesures d'incitation	Admission sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF	
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructura- tion de la défense (44 terdecies)	PA			
		2FU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)								XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		)	YG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		XJ	2 612	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*								ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		XO	2 612	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Sarl CHENAL HOTEL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	179 129
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	179 129
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	2 612
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	181 741
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	12 039
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>Sarl CHENAL HOTEL</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	-24 022			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau <i>(NB : le total I doit être égal au total II)</i>			ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	11 831							ZD				
	Prélèvements sur les réserves			ØE								ZE				
												ZF				
	TOTAL I			ØF	-12 191							ZG	-12 191			
															ZH	-12 191
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)										J7		)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier													YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus													YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance													YT	75 443	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8		)	XQ	95 878	
	- Personnel extérieur à l'entreprise													YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	4 596	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES	545	)	ST	60 516	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD													ZJ	236 432	
	- CFE, CVAE													YW	4 517	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS		)	9Z	1 148	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD													YX	5 665	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée													YY	50 991	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ	54 726	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)													ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *													ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *													ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *			XP						- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0			ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI													RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %			JK		Plus-values à 0 %			JL		
						Plus-values à 19 %			JM		Imputations			JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %			JN		Plus-values à 0 %			JO		
						Plus-values à 19 %			JP		Imputations			JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ							

Désignation de l'entreprise : Sarl CHENAL HOTEL Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦		⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			avec une ventilation par taux			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Sarl CHENAL HOTEL Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'IS
2 Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice 5	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
		À 19 % ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice 3	À 15 % ou 19 % 4		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Sarl CHENAL HOTEL					Néant ☒ *								
I													
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N													
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme										
			taxées à 10%		taxées à 15%		taxées à 18%		taxées à 19 %		taxées à 25%		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)			1										
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice			2										
TOTAL (lignes 1 et 2)			3										
Prélèvements opérés		- donnant lieu à complément d'IS		4									
		- ne donnant pas lieu à complément d'IS		5									
TOTAL (lignes 4 et 5)			6										
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)			7										
II													
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)													
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤					
				donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : Sarl CHENAL HOTEL															Néant ☐ *											
Exercice ouvert le : 01/01/2023										et clos le : 31/12/2023					Durée en nombre de mois 1 2											
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																										
Effectif moyen du personnel * :															YP		5									
Dont apprentis															YF											
Dont handicapés															YG											
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL											
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																										
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA		489 110									
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK											
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL											
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT											
TOTAL 1															OX		489 110									
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																										
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH		17									
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE											
Subventions d'exploitation reçues															OF		5 000									
Variation positive des stocks															OD		768									
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT											
TOTAL 2															OM		5 785									
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																										
Achats															ON		107 526									
Variation négative des stocks															OQ											
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR		84 177									
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS		3 380									
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ											
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW		1 971									
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU											
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9											
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY											
TOTAL 3															OJ		197 054									
IV - Valeur ajoutée produite																										
Calcul de la Valeur Ajoutée															(Total 1 + total 2 - total 3)					OG		297 841				
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).															SA		297 841									
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.																										
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																										
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																										
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																										
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre															EV		X									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX		489 110			Effectifs au sens de la CVAE *		EY		5		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX											
Période de référence															GY		0 1 / 0 1 / 2 0 2 3			GZ		3 1 / 1 2 / 2 0 2 3				
Date de cessation															HR		/ / / / / / / / / /									

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 40409551500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sarl CHENAL HOTEL

ADRESSE (voie) 63 boulevard du Général De Gaulle

CODE POSTAL 60000 VILLE BEAUVAIS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique ROBERT Prénom(s) PIERRE
Nom marital ROBERT % de détention 100.0000 Nb de parts ou actions 500.00
Naissance : Date 23/09/1952 N° Département 60 Commune BEAUVAIS Pays France
Adresse : N° 61 Voie BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE
Code Postal 60000 Commune BEAUVAIS Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 40409551500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sarl CHENAL HOTEL

ADRESSE (voie) 63 boulevard du Général De Gaulle

CODE POSTAL 60000

VILLE BEAUVAIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise Sarl CHENAL HOTEL
Numéro siret 40409551500015

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(<u>ligne WQ</u>)	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	(<u>ligne XG</u>)	
	TOTAL	

Désignation de l'entreprise Sarl CHENAL HOTEL
Numéro de siret 40409551500015

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
AAR 31/12/2023	59
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	2 500
Total des produits à recevoir	2 559

Désignation de l'entreprise Sarl CHENAL HOTEL
Numéro de siret 40409551500015

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
FNP AU 31/12/2023	8 298
DETTES CP 31/12/2023	11 213
CHGES DETTES CP 31/12/2023	826
ORG SOCIAUX A PAYER	46 242
Total des charges à payer	66 579

Désignation de l'entreprise Sarl CHENAL HOTEL
Numéro de siret 40409551500015

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
AFFIPUB			158		
ABEILLE			351		
ABEILLE			3 949		
NESPRESSO			8		
NESPRESSO			46		
CULLIGAN			28		
SAGE			53		
SAGE			694		
SOLOCAL			158		
ISABETH			6 471		
SACEM			256		
SPRE			84		
SACEM			208		
Total des charges constatées d'avance			12 464		

Désignation de l'entreprise Sarl CHENAL HOTEL
Numéro de siret 40409551500015

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					